

**DELIBERATION N° 2024-28(FIN)**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU BUREAU  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS  
DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE**

Date de convocation : 7 mai 2024

Nombre d'élus en exercice : 5

Présents : 4

Absents : 1

Votants : 4

Réception en Préfecture le :

Délibération certifiée exécutoire le :

L'an deux mille vingt-quatre et le 23 mai, le Bureau du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude CASTEL.

Etaient présents : Madame Patricia PAUL, 1<sup>ère</sup> vice-présidente, Monsieur Claude BONDIL, 2<sup>ème</sup> vice-président ; Monsieur Maurice JAYET, 3<sup>ème</sup> vice-président.

**Objet : Avenant arrêtant le montant des travaux et le forfait de rémunération de l'équipe de maîtrise d'œuvre et relatif au projet de construction d'une plateforme logistique départementale dédiés à la Direction Départementale des services d'incendie et de secours des Alpes de Haute-Provence.**

**Le président expose :**

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 23 mai 2024 à 15h30 pour rendre un avis sur l'avenant au marché de maîtrise d'œuvre relative à la construction d'une plateforme logistique départementale dédiés à la Direction Départementale des services d'incendie et de secours des Alpes de Haute-Provence,

Conformément à l'article 8.1.5 du marché de maîtrise d'œuvre, le présent avenant a pour objet d'arrêter le coût prévisionnel des travaux au stade Avant-Projet Définitif et le forfait de rémunération de l'équipe de maîtrise d'œuvre qui en découle.

Initialement prévu à hauteur de 1 916 900 € HT le montant prévisionnel des travaux, aux regards des études d'avant-projet, est réajusté à 2 053 000 € HT.

Le cout prévisionnel des travaux augmente de 136 100 € HT soit une progression de 7,10 % environ.

De fait le montant forfaitaire des honoraires est réévalué en conséquence.

Conformément à l'acte d'engagement il est équivalent à 7,7 % du montant prévisionnel des travaux et est décomposé par phase, mission et cotraitants suivant le tableau joint en annexe.

N° de marché 2022850000

**Titulaire Mandataire :**

Agence 3i Architectes SARL

11 rue Venture

13 001 Marseille

Montant HT du marché notifié : 147 601,30 € HT

Montant HT du présent avenant : 10 479,70 € HT

Montant HT du marché avenant compris : 158 081,00 € HT

**Après en avoir délibéré, les membres du Bureau ont adopté ce rapport à l'unanimité, les jour, mois, an que ci-dessus.**

**Le président du conseil d'administration**



Jean-Claude CASTEL

Accusé de réception en préfecture  
004-280400169-20240523-B-2024-28-FIN-DE  
Date de télétransmission : 11/06/2024  
Date de réception préfecture : 11/06/2024

MOE relative à la création d'une plateforme logistique départementale pour les besoins du sdis des Alpes de Haute-Provence



ref : 31.22.10.01  
ind.4 - 09/04/2024

REPARTITION DES HONORAIRES APRES AVENANT 1

Budget prévisionnel tva :	1 916 900 €HT	Montant HT Travaux phase AVP :	2 053 000 €HT
Taux MOE :	7,7% avec OPC	Taux MOE :	7,7% avec OPC
Montant Honoraires MOE :	147 601,30 €HT	Nouveau Montant Honoraires MOE :	158 081,00 €HT

Mission	Montant Base € HT	Montant Avenant 1 €HT	Montant Total €HT	SI Architectes		K Ingenierie				Commentaires
				%	Montant € HT	%	Montant € HT			
ESQ	13 418,30	952,70	14 371,00	100%	14 371,00		0,00			
APS	16 101,96	1 143,24	17 245,20	50%	8 622,60	50%	8 622,60			
APD	20 127,45	1 429,05	21 556,50	50%	10 778,25	50%	10 778,25			
PRO	24 152,94	1 714,86	25 867,80	50%	12 933,90	50%	12 933,90			
ACT	6 709,15	476,35	7 185,50	50%	3 592,75	50%	3 592,75			
ViSA	6 709,15	476,35	7 185,50	50%	3 592,75	50%	3 592,75			
DET	40 254,90	2 858,10	43 113,00	50%	21 556,50	50%	21 556,50			
OPC	13 418,30	952,70	14 371,00		0,00	100%	14 371,00			
AOR	6 709,15	476,35	7 185,50	50%	3 592,75	50%	3 592,75			
<b>TOTAL € HT BASE</b>	<b>147 601,30</b>	<b>10 479,70</b>	<b>158 081,00</b>	<b>53,6%</b>	<b>79 040,50</b>	<b>53,6%</b>	<b>79 040,50</b>			

Accusé de réception en préfecture  
004-280400169-20240523-B-2024-28-FIN-DE  
Date de télétransmission : 11/06/2024  
Date de réception préfecture : 11/06/2024